

**BNAC PROGRES FCP  
SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 25 Mai 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de BNAC PROGRES FCP tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**1 - Opinion sur les états financiers**

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément à la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué un audit des états financiers du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP », arrêtés au 31 Décembre 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société BNA CAPITAUX. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles généralement admises en la matière ; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivies et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers et ce conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux organismes de placement collectif.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers annuels du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP » arrêtés au 31 Décembre 2011, et qui font apparaître un Actif net de 943 431 DT, une valeur liquidative de 125,272 DT et un résultat déficitaire de la période de (20 699) DT.

**Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de BNAC PROGRES FCP sont sincères et réguliers et qu'ils présentent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du Fonds, arrêtée au 31 Décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.**

**2. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**2.1 Composition du portefeuille et division des risques :**

Comme il ressort des états financiers, l'actif de BNAC PROGRES FCP est employé, à la date du 31 décembre 2011, à raison de **79,38%** uniquement, dans des valeurs mobilières, ce qui est légèrement en deçà du taux d'emploi minimum de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001. Ceci a induit consécutivement un léger dépassement du niveau des emplois en liquidités et quasi liquidités (qui représentent **20,62%** de l'actif contre une limite de 20% telle que fixée par l'article 2 du même décret).

**2.2** Nous confirmons, en outre, les informations sur les comptes consignées dans le rapport de gestion du gestionnaire.

**2.3** Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers du FCP BNAC PROGRES. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**2.4** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, la société procède à la tenue des comptes en valeurs mobilières conformément à la réglementation en vigueur.

**Le Commissaire aux comptes  
Narjes BERGAOUI**

## BNAC PROGRES FCP

Page 1

<b>BILAN</b> <b>(Montants exprimés en Dinars)</b>		<b>Notes</b>	<b>31 Décembre 2011</b>	<b>31 Décembre 2010</b>
<b>ACTIF</b>	Portefeuille-titres	<b>4</b>	<b>756 474</b>	<b>833 986</b>
	. Actions, Valeurs Assimilées et Droits		477 386	520 954
	. Obligations et Valeurs Assimilées		168 662	208 578
	. Bons du Trésor zéro coupon		110 426	104 454
	. Emprunts d'Etat		-	-
	Placements monétaires et disponibilités		<b>196 527</b>	<b>331 464</b>
	. Placements à terme	<b>5</b>	195 337	330 236
	. Disponibilités		1 190	1 228
	Créances d'exploitation		-	-
	. Autres Créances d'exploitation		-	-
	Autres actifs		-	-
	. Immobilisations		-	-
	. Amortissement		-	-
	<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>953 001</b>	<b>1 165 450</b>
<b>PASSIF</b>	Opérateurs créditeurs	<b>6</b>	3 918	5 889
	Autres créditeurs divers	<b>7</b>	5 652	121 204
	<b>Total passif</b>		<b>9 570</b>	<b>127 093</b>
<b>ACTIF NET</b>	Capital	<b>8</b>	<b>928 552</b>	<b>1 025 178</b>
	. Capital en nominal		753 100	783 600
	. Sommes non distribuables		175 452	241 578
	Sommes distribuables:	<b>9</b>	<b>14 879</b>	<b>13 179</b>
	. Sommes distribuables des exercices antérieurs		6	1
	. Résultat de la période		15 096	10 486
	. Régularisation du résultat distribuable de la période		-223	2 692
	<b>Actif net</b>		<b>943 431</b>	<b>1 038 357</b>
	<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>953 001</b>	<b>1 165 450</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

## BNAC PROGRES FCP

Page 2

<b>ETAT DE RESULTAT</b> <b>(Montants exprimés en Dinars)</b>		<b>Notes</b>	<b>Exercice clos au 31/12/2011</b>	<b>Exercice clos au 31/12/2010</b>
	Revenus du portefeuille-titres	<b>10</b>	<b>25 411</b>	<b>22 313</b>
	. Revenus des Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 205	8 913
	. Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 234	7 810
	. Revenus des bons du Trésor zéro coupon		5 972	5 590
	. Revenus des emprunts d'état et valeurs		-	-
	Revenus des placements monétaires	<b>11</b>	<b>6 180</b>	<b>3 861</b>
	. Revenus des bons du trésor		6 111	3 850
	. Revenus des billets de trésorerie		-	-
	. Revenus des autres placements		69	11
	<b>Total des revenus des placements</b>		<b>31 591</b>	<b>26 174</b>
	Charges de gestion des placements	<b>12</b>	-9 867	-8 965
	<b>Revenus nets des placements</b>		<b>21 724</b>	<b>17 209</b>
	Autres charges d'exploitation	<b>13</b>	-6 628	-6 723
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>15 096</b>	<b>10 486</b>
	Régularisation du résultat d'exploitation		- 223	2 692
	<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>9</b>	<b>14 873</b>	<b>13 178</b>
	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		223	-2 692
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-25 005	-16 933
	Plus ou moins values réalisées sur titres		-10 718	85 987
	Frais de négociation		- 72	- 462
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-20 699</b>	<b>79 078</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**BNAC PROGRES FCP**

Page 3

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET****(Montants exprimés en Dinars)**

		Exercice clos au au 31/12/2011	Exercice clos au au 31/12/2010
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>-20 699</b>	<b>79 078</b>
	Résultat d'exploitation	15 096	10 486
	Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	-25 005	-16 933
	Plus ou moins values réalisées sur titres	-10 718	85 987
	Frais de négociation	-72	-462
<b>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	<b>Distribution de dividendes</b>	<b>-13 172</b>	<b>0</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>Souscriptions</b>	<b>216 690</b>	<b>1 333 013</b>
	. Capital	183 100	1 000 900
	. Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	32 004	317 975
	. Régularisation des sommes distribuables	1 585	14 136
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	1	2
	<b>Rachats</b>	<b>-277 745</b>	<b>-1 117 320</b>
	. Capital	-213 600	-837 300
	. Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-62 335	-268 574
	. Régularisation des sommes distribuables	-1 808	-11 445
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	-2	-1
	<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-94 926</b>	<b>294 771</b>
<b>ACTIF NET</b>	En début de période	1 038 357	743 586
	En fin de période	943 431	1 038 357
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>	En début de période	7 836	6 200
	En fin de période	7 531	7 836
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	En début de période	132 511	119 933
	En fin de période	125 272	132 511
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>-4,19%</b>	<b>10,49%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS****NOTE N°1 : PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT BNAC PROGRES**

BNAC PROGRES FCP est un fonds commun de placement de type mixte. Régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 28 juin 2006, sous le N° 29-2006.

BNAC PROGRES FCP a une durée de vie de 10 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 03 Avril 2007.

Le capital initial s'élève à 100 000 D divisé en 1000 parts de 100 D chacune.

Le dépositaire de ce fonds est LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA.

Sa gestion est assurée par la BNA CAPITAUX.

**NOTE N°2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers du fonds commun de placement BNAC PROGRES FCP, arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes.

**NOTE N°3: EXERCICE, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES****EXERCICE SOCIAL**

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

**BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES**

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables spécifiques, les plus significatifs adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit:

**1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents:**

Le portefeuille-titres est composé d'actions, d'obligations et de titres émis par le Trésor.

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

## 2- Evaluation des placements en:

### a- actions et valeurs assimilées:

\*Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt à leur valeur de marché qui correspond au cours en bourse à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### b- autres placements:

\*Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêt à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

\*Les placements à terme sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

## 3- Cession des titres et placements:

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

## NOTE N°4 : PORTEFEUILLE - TITRES

	Nombre de titres	Coût d'acquisition titres	+ou -value potentielle sur titres	Intérêts courus	Valeur au 31 Décembre 2011	% Actif	% Actif net	% du Capital de l'émetteur
<b>1) Actions et valeurs assimilées</b>		<b>458 080</b>	<b>19 306</b>		<b>477 386</b>	<b>50,09%</b>	<b>50,06%</b>	<b>0,20%</b>
. Actions cotées		<b>458 080</b>	<b>19 306</b>		<b>477 386</b>	<b>50,09%</b>	<b>50,06%</b>	<b>0,20%</b>
ARTES	2 000	28 198	-8 994	-	19 204	2,02%	2,04%	0,008%
ATTIJ BANK	2 812	64 677	-12 087	-	52 590	5,52%	5,57%	0,008%
BNA	4 000	60 000	-11 928	-	48 072	5,04%	5,10%	0,013%
BT	5 200	45 684	9 993	-	55 677	5,84%	5,90%	0,005%
CARTAGECEMENT	20 192	52 399	29 439	-	81 838	8,59%	8,67%	0,014%
ESSOUKNA	1 500	6 989	5 219	-	12 208	1,28%	1,29%	0,050%
NAKL	4 000	54 528	-16 176	-	38 352	4,02%	4,07%	0,013%
SFBT	4 750	56 692	5 110	-	61 802	6,49%	6,55%	0,007%
SIMPAR	285	8 214	8 228	-	16 442	1,73%	1,74%	0,036%
TL	932	16 476	10 399	-	26 875	2,82%	2,85%	0,013%
TPR	3 938	17 927	5 508	-	23 435	2,46%	2,48%	0,009%
TUNISAIR	10 000	27 300	-10 420	-	16 880	1,77%	1,79%	0,009%
TUNISRE	2 100	18 996	5 015	-	24 011	2,52%	2,55%	0,023%
<b>2) Emprunts de sociétés</b>		<b>164 000</b>	<b>-</b>	<b>4 662</b>	<b>168 662</b>	<b>17,70%</b>	<b>17,88%</b>	
AIL2007	350	7 000	-	16	7 016	0,74%	0,74%	
ATL 2007-2	350	7 000	-	122	7 122	0,75%	0,75%	
MEUBLATEX2010 TRB	900	90 000	-	2 656	92 656	9,72%	9,82%	
TL 2009-2	750	60 000	-	1 868	61 868	6,49%	6,56%	
<b>3) Titres des OPCVM</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>4) Titres émis par le Trésor</b>		<b>85 660</b>	<b>-</b>	<b>24 766</b>	<b>110 426</b>	<b>11,59%</b>	<b>11,70%</b>	<b>-</b>
. Bons du Trésor zéro upon	160	85 660	-	24 766	110 426	11,59%	11,70%	-
<b>TOTAL</b>		<b>707 740</b>	<b>19 306</b>	<b>29 428</b>	<b>756 474</b>	<b>79,38%</b>	<b>80,18%</b>	

## Composition du portefeuille

L'actif de BNAC PROGRES FCP est employé, à la date du 31 Décembre 2011, à raison de 79,38 % uniquement dans des valeurs mobilières, ce qui est légèrement en deçà du taux d'emploi minimum de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001. Ceci a induit consécutivement un dépassement du niveau des emplois en liquidités et quasi liquidités (qui représentent 20,62% de l'actif contre une limite de 20% telle que fixée par l'article 2 du même décret).

Nature des titres	% de l'actif prévu au		% de l'actif au		Ecart
	Code des OPC	Prospectus d'émission	31 décembre 2011		
Actions	80%	50,00%	79,38%	50,09%	-0,09%
BTA, Emprunt garantis par l'Etat ou émis par des entreprises faisant appel public à l'épargne, titres de créance à long terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la BCT et billets de trésorerie émis par les sociétés de la cote ou notées ou avalisées par une banque		25,00%		29,29%	-4,29%
Titres OPCVM		5,00%		0,00%	5,00%
Liquidités et quasi-liquidités	20%	20,00%	20,62%	20,62%	-0,62%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>	<b>0%</b>

D'autre part, l'analyse du tableau des ratios des emplois de l'actif, permet de constater que la composition du portefeuille du fonds BNAC PROGRES FCP, n'est pas encore conforme à la composition prévue au niveau des orientations de placement énoncées au niveau du paragraphe 2-2 du prospectus d'émission.

#### NOTE N°5 : PLACEMENTS A TERME

	Emetteur	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31 Décembre 2011	% Actif	% Actif net
TP120129CP	BNA	27	27 000	103	27 103	2,84%	2,87%
TP120207CP	BNA	24	24 000	78	24 078	2,53%	2,55%
TP120226CP	BNA	18	18 000	37	18 037	1,89%	1,91%
TP120227CP	BNA	14	14 000	31	14 031	1,47%	1,49%
TP120306CPLAC	BNA	30	30 000	43	30 043	3,15%	3,18%
TP120310CP	BNA	19	19 000	22	19 022	2,00%	2,02%
TP120317CP	BNA	9	9 000	7	9 007	0,95%	0,95%
TP120325CPLAC	BNA	50	50 000	15	50 015	5,25%	5,30%
TP120326CPLAC	BNA	4	4 000	1	4 001	0,42%	0,42%
<b>Total en Dinars</b>			<b>195 000</b>	<b>337</b>	<b>195 337</b>	<b>20,50%</b>	<b>20,70%</b>

**(\*) CALCUL DU RATIO DE LIQUIDITE:**

+ TOTAL DE L'ACTIF au 31/12/2011:	953 001		
<b>TOTAL DE L'ACTIF CORRIGE AU 31/12/2011</b>	<b>953 001</b>		
+ Placement à terme au 31/12/2011:	195 337		
+ Avoirs en banque	1 190		
<b>TOTAL DES LIQUIDITES ET QUASI LIQUIDITES AU 31/12/2011</b>	<b>196 527</b>		
Pourcentage par rapport à l'Actif Net	= 196 527/943 431	<b>20,83%</b>	
<b>Pourcentage par rapport à l'Actif</b>	<b>= 196 527 /953 001</b>	<b>20,62%</b>	<b>&gt; 20,00%</b>

**NOTE N° 6 : OPERATEURS CREDITEURS**

	31Décembre 2011	31Décembre 2010
Gestionnaire BNAC	1 888	1 697
Dépositaire	236	212
Distributeur	1 794	3 980
<b>Total en Dinars</b>	<b>3 918</b>	<b>5 889</b>

**NOTE N° 7 : AUTRES CREDITEURS DIVERS**

	31Décembre 2011	31Décembre 2010
Commissaire aux comptes	5 573	5 600
Conseil du Marché Financier (CMF)	79	71
Autres	-	115 533
<b>Total en Dinars</b>	<b>5 652</b>	<b>121 204</b>

**NOTE N° 8 : CAPITAL**

	<b>31 Décembre 2011</b>	<b>31 Décembre 2010</b>
<b>Capital début de période</b>		
.Montant	783 600	620 000
.Nombre de parts	7 836	6 200
.Nombre de porteurs de parts	9	8
<b>Souscriptions réalisées</b>		
.Montant	183 100	1 000 900
.Nombre de parts	1 831	10 009
<b>Rachats effectués</b>		
.Montant	-213 600	-837 300
.Nombre de parts	-2 136	-8 373
<b>Capital fin de période</b>		
.Montant	<b>753 100</b>	<b>783 600</b>
.Nombre de parts	<b>7 531</b>	<b>7 836</b>
.Nombre de porteurs de parts	<b>7</b>	<b>9</b>
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>-66127</b>	<b>117 992</b>
i) Résultat non distribuable	<u>-35 796</u>	<u>68 592</u>
.Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-25 006	-16 933
.Plus ou moins values réalisées sur titres	-10 718	85 987
.Frais de négociation	-72	-462
ii) Régularisation des sommes non distribuables	<u>-30 331</u>	<u>49 400</u>
.Aux émissions	32 004	317 975
.Aux rachats	-62 335	-268 575
<b>Sommes non distribuables de(s) exercice(s) clos</b>	<b>241 579</b>	<b>123 586</b>
<b>Total en Dinars</b>	<b>928 552</b>	<b>1 025 178</b>

**NOTE N° 9 : SOMMES DISTRIBUABLES**

	Exercice clos au 31 Décembre 2011	Exercice clos au 31 Décembre 2010
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>14 873</b>	<b>13 178</b>
Résultat distribuable de la période	15 096	10 486
Régularisation lors des souscriptions et des rachats de parts	-223	2 692
<b>Sommes distribuables des exercices antérieurs</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
<b>Total en Dinars</b>	<b>14 879</b>	<b>13 179</b>

**NOTE N° 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

	Exercice clos au 31 Décembre 2011	Exercice clos au 31 Décembre 2010
<b>Revenus des actions</b>	<b>11 205</b>	<b>8 913</b>
. Dividendes	11 205	8 913
<b>Revenus des obligations</b>	<b>8 234</b>	<b>7 810</b>
. Intérêts courus	4 663	5 578
. Intérêts échus	3 571	2 232
<b>Revenus des emprunts d'Etat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. Intérêts courus	-	-
. Intérêts échus	-	-
<b>Revenus des Bons du Trésor Zéro Coupons</b>	<b>5 972</b>	<b>5 590</b>
<b>Total en Dinars</b>	<b>25 411</b>	<b>22 313</b>

**NOTE N° 11 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME**

	Exercice clos au 31 Décembre 2011	Exercice clos au 31 Décembre 2010
<b>Revenus du compte BNA Placement</b>	<b>6 111</b>	<b>3 850</b>
.Intérêts courus	336	235
.Intérêts échus	5 775	3 615
<b>Intérêts créditeurs du dépôt en banque</b>	<b>69</b>	<b>11</b>
<b>Total en Dinars</b>	<b>6 180</b>	<b>3 861</b>

**NOTE N° 12 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

	Exercice clos 31 Décembre 2011	Exercice clos 31 Décembre 2010
Rémunération du gestionnaire (*)	7 176	6 520
Rémunération du dépositaire (**)	897	815
Rémunération du Distributeur (***)	1 794	1 630
<b>Total en Dinars</b>	<b>9 867</b>	<b>8 965</b>

(\*) La gestion de BNAC PROGRES-FCP est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.  
En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,8 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

(\*\*) La "BNA" assure les fonctions de dépositaire pour BNAC PROGRES-FCP. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la société,
- Encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants
- Régler le montant des rachats aux porteurs de parts sortants,
- Attester la situation du portefeuille du fonds, et
- Contrôler le respect de la loi.

En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération égale à 0,1 % l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(\*\*\*) Le réseau de la BNA et la BNA Capitaux assurent les fonctions de distributeurs des parts du fonds BNAC PROGRES-FCP, et perçoivent à ce titre une rémunération de 0,2 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

**NOTE N° 13 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

	Exercice clos au 31 Décembre 2011	Exercice clos au 31 Décembre 2010
Redevance CMF	897	815
Rémunération du commissaire aux comptes	5 573	5 600
Impôts et taxes	108	207
Diverses charges d'exploitation	50	101
<b>Total en Dinars</b>	<b>6 628</b>	<b>6 723</b>